



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Kenya

Question écrite n° 17249

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les violences politiques qui ont enflammé le Kenya à l'annonce de la réélection du président Mwai Kibaki. Le responsable des affaires humanitaires de l'ONU a déclaré que 300.000 Kényans ont d'ores et déjà été accueillis dans des camps de déplacés. Il souhaite connaître la position de la France sur cette situation.

Texte de la réponse

La France a suivi avec grande attention le développement de la crise kényane. Il s'agit d'une crise de nature politique liée à la comptabilisation très opaque des résultats des élections présidentielles. C'est également une crise socio-économique, une grande partie de la population ne recueillant pas encore les fruits de la forte croissance qui caractérise le Kenya depuis, quelques années. Des éléments de type ethnique, liés à des conflits sociaux ou fonciers, se sont développés pendant la crise, notamment dans la vallée du Rift. En ce qui concerne les aspects humanitaires, 600 000 personnes ont été déplacées dans leur propre pays dont 300 000 dans 300 camps de déplacés souvent improvisés et très mal équipés. Comme l'honorable parlementaire le sait, un accord de réconciliation et de règlement politique de la crise a été signé le 28 février dernier. Les déplacés vont donc en très grande majorité regagner leur région d'origine. Ce sera une opération longue où ces personnes devront être accompagnées et aidées. Une aide internationale sera nécessaire et sera discutée dans le cadre de la conférence internationale sur le Kenya qui se tiendra en mai à Nairobi. Nous y prendrons notre part. La France a déjà témoigné sa solidarité avec le Kenya pendant la crise en lui octroyant une aide d'urgence de 700 000 EUR ; 350 000 EUR allant à la couverture des besoins immédiats des déplacés, 350 000 EUR à l'aide alimentaire d'urgence. Il faut ajouter à cela notre part (17 %) de l'aide d'urgence envoyée par l'agence européenne d'aide humanitaire ECHO qui se monte à 5,5 M EUR.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17249

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1307

Réponse publiée le : 22 avril 2008, page 3436